Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 46 (1954)

Heft: 12

Artikel: Le 86e congrès des syndicats britanniques

Autor: Bieligk, K.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384887

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le 86e congrès des syndicats britanniques

Par K.-F. Bieligk

Le traditionnel congrès de septembre de la C. G. T. britannique a eu lieu à Brighton. Les débats ont porté au premier chef sur la situation économique et sociale et sur la situation internationale, traitées dans le rapport du conseil général.

La situation économique

a continué de s'améliorer. La production industrielle n'a jamais été plus élevée, ni le chômage plus bas. Néanmoins, ensuite de la politique économique, financière et sociale du gouvernement conservateur, les travailleurs ont le sentiment de ne pas participer d'une manière équitable aux fruits de l'activité industrielle; la position de certaines classes s'est améliorée de manière plus substantielle que celle des salariés, bien que ces derniers participent loyalement aux efforts déployés pour accroître la productivité, maintenir les prix au niveau le plus bas et conserver à l'Angleterre la place qu'elle occupe dans le monde. Le conseil général des syndicats insiste sur la nécessité d'améliorer encore la productivité et de poursuivre la modernisation de l'outillage, afin de rendre le pays moins dépendant de l'étranger et d'élever les niveaux de vie. A cet effet, il convient de diriger de manière raisonnable les investissements, dont une partie sont effectués irrationnellement. La C. G. T. constate aussi que le gouvernement, qui a renoncé à toute sorte de possibilités d'intervention, n'a plus aujourd'hui les moyens suffisants pour corriger efficacement les conséquences d'un fléchissement de l'activité. Une réforme fondamentale de la politique gouvernementale paraît nécessaire; malheureusement, elle ne pourra pas intervenir assez rapidement, de sorte qu'une diminution sensible des commandes risque d'être douloureuse pour les travailleurs. Une résolution votée par le congrès exprime

la stupeur des travailleurs en face des conséquences que la politique gouvernementale actuelle implique pour le statut social du pays (Welfare State), le maintien du plein emploi et des niveaux de vie. Cette politique a fait monter fortement le coût de la vie. Le renchérissement frappe tout particulièrement les pensionnés et les personnes dont le revenu n'augmente pas. Ensuite de la suppression du contrôle des devises et de la décision de l'Etat de renoncer à opérer pour son propre compte des importations de denrées alimentaires et d'autres marchandises, la population est nettement moins protégée qu'antérieurement contre les suites d'une grave dépression économique.

Etant donné l'intensification de la concurrence étrangère, les investissements de capitaux, qui commandent largement la capacité de production

de l'industrie, sont insuffisants — et cela bien que les sociétés industrielles aient bénéficié d'allégements fiscaux destinés à donner une impulsion nouvelle aux immobilisations de capitaux. Le congrès invite le conseil général à intervenir auprès du gouvernement pour qu'il limite les dividendes et la distribution d'actions gratuites. Il se dresse contre toute atteinte au statut social du pays et donne mandat au conseil général de poursuivre sa résistance contre la politique réactionnaire du gouvernement... Il exige que ce dernier prenne sans tarder les mesures nécessaires pour corriger les insuffisances de l'industrie privée et du commerce.

Le président du congrès, Jack Tanner, a relevé que seul un accroissement de la productivité en général et du rendement individuel en particulier peut permettre de maintenir le plein emploi et d'améliorer les conditions d'existence. Mais le plein emploi et l'accroissement de la productivité ne sont pas des buts en soi. Leur fin, c'est d'alléger la peine des hommes, de les mettre en état de

produire plus avec un effort moindre et de vivre mieux.

C'est dire que les syndicats sont justifiés à affirmer que le problème des investissements et de l'équipement industriel ne saurait être l'affaire exclusive des employeurs et qu'il intéresse également les syndicats. Le conseil général de la C. G. T. britannique affirme nettement que les pourparlers entre employeurs et syndicats doivent être élargis et porter sur la gestion des entreprises et sa technique; l'examen de cette question ne peut pas être dissocié des pourparlers qui touchent les autres aspects de la production et de l'activité économique. La C. G. T. britannique ne négligera rien pour former les militants aux tâches nouvelles qui leur incombent en liaison avec l'accroissement de la productivité.

Une autre résolution du congrès, votée à une forte majorité, affirme que l'extension de la gestion publique à des secteurs essentiels est de nature à donner à l'économie l'impulsion qui est nécessaire pour maintenir et élever les niveaux de vie. Cette extension apparaît nettement désirable dans les industries-clé et certaines branches de l'industrie chimique et de l'industrie des machines. Pour ce qui est de l'industrie du bâtiment, le congrès se rallie à la proposition du Parti travailliste de constituer une société nationale du bâtiment, placée sous le contrôle de l'Etat. La propriété coopérative est également considérée comme un élément important de la structure de la société, aujourd'hui et demain.

La politique des salaires reste sans changement.

Les congrès syndicaux de ces dernières années ont recommandé aux fédérations de faire preuve de mesure dans ce domaine. Mais ces dernières n'en restent pas moins entièrement libres dans leurs décisions. Même les partisans d'une politique de mesure ont souligné que, dans tous les cas, le pouvoir d'achat doit être défendu. Quelques fédérations ont néanmoins demandé que le congrès de 1954 renonce à formuler toute recommandation de ce genre, ce que les délégués ont toutefois refusé par 4,5 millions de mandats contre 3 millions. La C. G. T. britannique, en accord avec le Parti travailliste, exercera une pression sur le gouvernement pour qu'il pratique une politique de baisse des prix, les syndicats se réservant d'exiger une adaptation constante des salaires au renchérissement.

En liaison avec la discussion du problème des salaires, le congrès s'est prononcé contre toute restriction du droit de grève. Il y a quelques mois, on avait esquissé, avec l'assentiment du gouvernement, quelques tentatives pour limiter le droit de grève ou le rendre illusoire par une généralisation du principe de l'arbitrage obligatoire. Les grèves — malgré la publicité intéressée que la presse leur a donnée — ayant été relativement peu nombreuses en Grande-Bretagne au cours des dernières années et les accords collectifs se développant sans cesse, la plupart des fédérations syndicales s'opposent catégoriquement au principe de l'arbitrage obligatoire. Le congrès a fait sienne cette attitude.

La sécurité sociale.

Le congrès a donné mandat au conseil général de revendiquer un relèvement de toutes les rentes servies par les assurances sociales. Leur pouvoir d'achat a baissé par rapport à 1946. Une augmentation doit intervenir de toute évidence, même si elle devait entraîner une majoration des cotisations. Le congrès s'est dressé à une forte majorité contre l'intention manifestée par le gouvernement et certains milieux d'élever l'âge qui donne droit aux pensions de vieillesse (60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes). Il a dénoncé le fait que, dans les entreprises d'Etat où cette limite est inférieure à 65 ans, le gouvernement est en voie de la fixer à ce chiffre.

Le congrès a protesté de la manière la plus énergique contre la loi d'août dernier qui autorise une hausse des loyers. Les syndicats, le Parti travailliste et les coopératives doivent lutter pour en provoquer l'abrogation. Le congrès a, en outre, exigé un développement de l'hygiène industrielle et de la prévention des accidents du travail, dont le nombre s'établit à 700 000 environ par an. Il a insisté sur la nécessité de multiplier les comités d'entreprises chargés de cette tâche. Jusqu'à maintenant, 3000 de ces comités seulement ont été constitués alors que l'on compte 243 000 fabriques. Le congrès demande que le personnel des chemins de fer et les ouvriers agricoles soient assujettis à la législation sur la protection du travail.

la situation internationale,

notons que le congrès, sur la proposition du syndicat des travailleurs scientifiques a voté à l'unanimité une résolution invitant les gouvernements de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de France, de l'U.R.S.S. et de Chine à entamer sans tarder des pourparlers en vue d'interdire l'emploi de la bombe atomique, de la bombe à l'hydrogène et de toutes les armes atomiques et d'instituer un contrôle international efficace. Le congrès a également invité l'Organisation des Nations Unies à mettre sur pied un accord impliquant une réduction progressive des dépenses d'armement. Il s'est prononcé pour un développement des applications pacifiques de l'énergie atomique. Cinq des bombes à l'hydrogène dont on dispose actuellement constituent une source d'énergie équivalente aux 200 millions de tonnes de charbon que produit annuellement la Grande-Bretagne.

Le congrès a dit non aux communistes

La Fédération des ouvriers de l'industrie des machines et métaux (812 000 membres) a proposé que le conseil général intervienne auprès de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) pour qu'elle engage des pourparlers avec la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) aux fins d'établir un programme économique commun. Le conseil général a refusé en relevant que les syndicats des pays communistes sont non pas des organisations libres, mais des instruments du Parti communiste qui domine l'Etat. Les délégations des syndicats des pays communistes doivent donc suivre les instructions de leur gouvernement. La F.S.M. ne peut se permettre aucune critique à l'égard des dictatures communistes. La F.S.M. n'est pas autre chose qu'un agent du communisme international dans tous les pays où elle exerce une activité. Les conflits avec la C.I.S.L. sont dès lors inévitables. Tandis que la C.I.S.L. s'efforce de développer et de renforcer les syndicats libres, la F.S.M. s'applique à en faire des instruments de la politique communiste. Ni la C.G.T. britannique, ni la C.I.S.L. ne peuvent prendre en considération des propositions visant à entamer des pourparlers avec des organisations qui ne jouissent d'aucune indépendance. La proposition des métallurgistes a été repoussée par 5 986 000 contre 1886 000 mandats.

Le nouveau conseil général élu par le congrès ne compte aucun communiste.